九州大学学術情報リポジトリ
Kyushu University Institutional Repository

”Découvrons Henri Michaux” d’André Gide : La conférence non prononcée en mai 1941

吉井, 亮雄
九州大学大学院人文科学研究院教授

https://hdl.handle.net/2324/19165

出版情報：Bulletin des Amis d’André Gide. 167, pp.311-332, 2010-07-01. Association des Amis d’André Gide
バージョン：
権利関係：

AKIO YOSHII

Découvrons Henri Michaux d'André Gide

La conférence non prononcée en mai 1941

EN MAI 1941 À NICE, la conférence que devait faire Gide sur Henri Michaux a été empêchée par une « lettre comminatoire » de Noël de Tissot, au nom de la Légion Française des Combattants. On connaît déjà assez bien cet épisode grâce aux témoignages de l'écrivain lui-même, de Maria Van Rysselberghe, de Roger Martin du Gard, et surtout de Roger Stéphane. La visée du présent article est donc modeste, qui est d'apporter quelques précisions de détail à l'aide de documents demeurés jusqu'ici inédits [1].

Dès le mois de juin 1933, Gide s'était présenté comme un « lecteur très attentif et charmé [2] » de Michaux. En mai 1935, il a découvert *La Nuit remue* sur épreuves, et a déclaré à la Petite Dame : « Voilà un être profondément doué et

[1] Nous tenons à remercier très vivement Mme Catherine Gide qui nous a autorisé à consulter et à publier des documents inédits de son père, et nous a apporté un soutien sans faille. De même, nous sommes très reconnaissant à M. Jean-François Brisson, qui nous a encouragé en autorisant la publication des lettres de son père, Pierre Brisson, ancien directeur du *Figaro* jusqu'en 1964.

[2] Lettre de Gide à Louis Ducreux, du 12 juin 1933, inédite, partiellement reproduite dans le *BAAG* n° 98, avril 1993, p. 358.

que je goûte infiniment. J'aimerais qu'il le sache [3]. » Deux années plus tard, le même recueil lui inspirait un renouveau d'enthousiasme : « Je goûte cela énormément, il y en a que j'aurais voulu écrire. […] Je trouve cela plein de poésie et d'une jolie qualité [4]. » Et fin décembre 1940, il ne se lasse toujours pas de relire Michaux, comme le consigne la Petite Dame : « Il aime décidément beaucoup ça [*La Nuit remue*], jusqu'à l'emballement. Il a pris des notes ; il se verrait très bien faisant une conférence sur Michaux, avec lecture [5]. »

Un peu plus tard, à la mi-mars 1941, Gide et Michaux se sont vus à la « Messuguière » où ils sont tous deux hôtes de M[me] Aline Mayrisch [6]. C'est à cette époque que se concrétise le projet de la conférence à Nice, à l'initiative de Roger Stéphane. Né d'une riche famille de la bourgeoisie juive parisienne, ce jeune homme, passionné de littérature et homosexuel proclamé, avait fait très tôt la connaissance de plusieurs grands écrivains qui eurent une influence déterminante sur lui, tels Gide (qu'il a rencontré à la fin de 1938), Martin du Gard et Malraux, qui jouent tous trois un rôle dans cette histoire. Selon ses propres dires, « oisif, à la charge de [s]es parents, cherchant tout à la fois à [s]e distraire et à gagner [s]a vie », Stéphane décida en avril 1941 d'organiser dans le grand salon de l'Hôtel Ruhl « un cycle de conférences où s'exprimeraient quelques exilés de l'intérieur [7] »

[3] *Les Cahiers de la Petite Dame,* éd. Claude Martin, Paris : Gallimard, 4 vol., 1973-77, t. II, p. 446.
[4] *Ibid.,* t. III, p. 14.
[5] *Ibid.,* pp. 216-7.
[6] Voir *ibid.,* p. 231. Gide était alors à Cabris, logé par Aline Mayrisch, et se rendait souvent chez les Pierre Herbart, aux « Audides », où séjournait la Petite Dame.
[7] Roger Stéphane, *Toutes choses ont leur saison,* Paris : Fayard, 1979, p. 135. Fort impressionné par cet incident de Nice au début de sa carrière, Stéphane le raconte à plusieurs reprises dans ses écrits autobiographiques. Voir aussi ses deux livres : *Chaque homme est lié au monde,* Paris : Éd. du Sagittaire, 1946, pp. 63-4 et 285-6 ; *Tout est bien,* Paris : Quai Voltaire, 1989, pp. 159-60.

et s'adressa à Gide pour le clou du projet. Il n'a pas eu besoin de le forcer ; l'idée de parler au public lettré fournit à Gide l'occasion qui lui manquait de rendre un hommage au génie poétique de Michaux. Ainsi sa conférence fut-elle programmée pour le mercredi 21 mai.

La semaine précédente, Georges Auric avait inauguré le cycle, avec un succès suffisant pour envisager une suite. Mais le déroulement ultérieur fut tout à fait inattendu, tel qu'on en connaît les grandes lignes. Afin de mieux saisir le contexte de cette conférence avortée, lisons d'abord le récit très détaillé que Gide lui-même a consigné le surlendemain, ajoutant après coup quelques notes supplémentaires :

FRAGMENT INÉDIT DU *JOURNAL* [8]

23 Mai [1941].

Installé depuis quelques jours chez Marc [9] *dans le charmant cottage qu'il a loué pour l'été, petite annexe du Château de l'Horizon, cette vaste demeure au faste discret, où Maxine Elliot avait coutume de recevoir l'ex-prince de Galles et Churchill parmi joyeuse et jeune compagnie. Le « château » même reste inoccupé depuis la mort de Maxine Elliot. Marc a la jouissance du merveilleux jardin qui borde la mer, et de la grande piscine qui permet de se baigner même lorsque la mer serait trop froide. Encore que très près de Cannes, la difficulté des communications fait que l'on se sent, ici, fort à l'abri des importuns.*

[8] Autogr., BLJD γ 1532, 7 ff. 170 x 110 mm (dont 4 sont utilisés recto-verso, 11 pp.), écrites à l'encre bleue. Fragment dissocié par Gide du manuscrit de son *Journal* et versé au dossier relatif à la conférence avortée, BLJD, Fonds Gide, dossier A-II-23 (40) et γ 890-B 4-10. Gide utilise principalement les pages de droite du carnet, laissant les pages de gauche pour des notes postérieures ou des documents complémentaires. Dans la transcription de ce fragment manuscrit, nous avons reproduit entre crochets droits [ ] deux passages raturés qui nous paraissent d'un certain intérêt.

[9] Marc Allégret.

Je m'étais laissé entraîner à promettre une conférence. Roger Stéphane avait organisé cela avec un grand zèle. Auric avait ouvert la série et je m'étais donc engagé à faire, le mercredi suivant (c'était avant-hier) une « causerie-lecture » sur Henri Michaux. Dans la matinée de ce jour, un coup de téléphone de Stéphane m'avisait d'une lettre à mon adresse, parvenue à l'Hôtel Ruhl (c'est dans le grand hall de cet hôtel que je devais parler). Stéphane avait fort bien fait de prendre connaissance de cette lettre ; elle émanait d'un des chefs de la Légion qui, en termes ironiquement déférents, m'avertissait : la Légion saurait m'empêcher de parler dans le cas où je n'aurais pas « le tact et l'intelligence » de comprendre de moi-même que le mauvais maître que j'avais été, chargé des lourdes responsabilités d'avoir, par ma néfaste influence, grandement contribué à la démoralisation de la jeunesse et, partant, à notre défaite, n'avait rien de mieux à faire désormais qu'à se taire et à cuver dans l'ombre sa honte et son déshonneur. Tout cela dit en termes pesés et savamment injurieux. (v. ci-contre le texte de cette lettre)

Avec en-tête de *Légion Française des Combattants*
11 rue Alexandre-Mari — Nice
Union départementale des Alpes-Mar[es]
PROPAGANDE

(texte dactylographié) 21 Mai [*19*]41.

Monsieur,

L'annonce de votre conférence nous a beaucoup surpris. La qualité de votre talent nous autorisait à croire que vous ne manqueriez pas de tact à ce point.

Nous savions l'auteur de *L'Immoraliste* et des *Nourritures Terrestres* assez opportuniste et assez philosophe pour venir se reposer en toute quiétude des fatigues de la guerre dans un quelconque hôtel de la Côte d'Azur. Et croyez bien que nous n'aurions pas perdu notre temps à troubler la retraite du Maître. Mais il est un peu choquant de voir André Gide affronter le public français en ce mois de Mai 1941, en dépit d'une actualité qui condamne son œuvre

beaucoup mieux que n'importe quelle critique.

On parle beaucoup des responsables, en ce moment. C'est une mode imposée par les circonstances. Permettez-nous de vous en parler un peu.

Les domaines où vous avez exercé votre activité sont précisément ceux dans lesquels l'impunité reste malgré tout un privilège intangible. Les écrivains peuvent sans crainte allumer dans les esprits et dans les cœurs de dangereux incendies. Ils savent bien que ce n'est pas à eux que reviendra le soin de les éteindre.

C'est en effet à votre œuvre littéraire que nous voulons faire allusion. Votre personnalité politique fut trop pâle et surtout trop indécise pour que nous y puissions songer avec une rancœur sérieuse. Et puis la politique est à nos yeux un de ces vilains péchés d'autrefois dont nous ne voulons même plus nous occuper. La politique ne nous intéresse pas.

Par contre, il est difficilement admissible, à l'heure où le Maréchal veut développer chez la Jeunesse Française l'esprit de sacrifice, de voir monter à la tribune un des hommes qui s'est fait le champion triomphant de l'esprit de jouissance.

Les refrains de Nathanaël ont dû peser aussi lourd dans la balance que bien des complots politiques. Alors, Monsieur Gide, nous vous en prions, que Nathanaël se fasse oublier, lui et toute sa famille. C'est presque une question de goût… j'allais dire, d'intelligence…

Ce dernier mot nous est aussi cher qu'à vous-même. Mais nous ne croyons pas le déshonorer en lui adjoignant, avec une certaine intransigeance en accord avec l'époque, l'épithète de « Française ». Vous auriez tort de voir dans cette lettre les protestations un peu naïves de barbares trop zélés. On peut repousser Nathanaël et tout ce qui l'entoure sans être pour cela un Philistin. On peut aussi « obliger » les gens à comprendre s'ils montrent, en ne changeant rien à leur conduite, qu'ils ne veulent pas comprendre. Et on peut faire cela avec beaucoup de fermeté sans être non plus un Philistin.

En espérant que ce rappel à l'ordre, au bon goût, au

tact, sera entendu,

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués

Pour

(sur un timbre) « Légion Française des Combattants » Alpes-M^{es}

(signé) : N. de Tissot [10].

Vers les six heures du soir (la conférence devait avoir lieu à 9 heures) je retrouvai groupés, dans le Bar du Ruhl, Martin du Gard, Marcel Achard, Stéphane, et Malraux (prévenu téléphoniquement par Roger M. du G.) en assemblée consultative. L'opinion très nette de Malraux était que, la Légion ayant pour elle la force de ses très nombreux membres alertés et l'assentiment, la protection et l'appui (je devrais dire : la connivence) de la police, il n'était pas prudent de rien tenter à son encontre. Il n'y avait qu'à filer doux. Rien à chercher, que le moyen de sauver la face.

Cependant Marc Allégret, de son côté, entrait en rapports avec un des chefs de la Légion, M^{r} Acqua Viva et, après de longs pourparlers, vint nous apprendre que, tout bien considéré, la Légion levait le veto (notons que le texte de ma conférence, soumis à la censure, avait reçu préalablement l'approbation). Marc Allégret eut la présence d'esprit de demander : — Désavouez-vous la lettre insultante ? En retirez-vous les accusations ? — Nullement. Simplement nous laisserons parler Monsieur Gide.

[*Je me sentis un peu volé : des manifestations hostiles ne m'auraient pas déplu, car je gardais la certitude de devoir être chaleureusement défendu.*]

Mille grâces, Messieurs de la Légion ! mais je préférais

[10] Noël de Tissot (1914-1944), professeur de mathématiques à Nice, rejoignit la Légion Française des Combattants (créée en août 1940 à l'initiative de l'homme politique antisémite Xavier Vallat), dont il était le secrétaire général pour les Alpes-Maritimes. Après avoir continué sa carrière de collaborateur militant, il mourut au combat en Galicie pendant l'été 1944, en tant qu'officier de la Sturmbrigade SS Frankreich.

de beaucoup votre interdit, à votre condescendance. Après cette grossière insulte, vais-je devoir vous remercier de me permettre tout de même de parler ? L'autorisation de la censure me suffisait ; je n'ai que faire de la vôtre. Je me retire devant vous et vous laisse les tristes lauriers de cette victoire. Mais l'auditoire, venu pour m'écouter, saura les raisons de mon silence.

Cet auditoire était nombreux ; plus nombreux et plus chaleureux que je n'étais en droit d'espérer. Nombre de personnes, qui n'avaient trouvé où s'asseoir tapissaient le fond de la grande salle. Encore que les Légionnaires commandés se fussent, sur dernier mot d'ordre, retirés, on avait refusé du monde. Quand je parus sous l'estrade, les applaudissements éclatèrent, si prolongés que je dus faire geste de les interrompre. Dans le complet et les chaussures que Marc m'avait prêtés, qui m'allaient bien, je me sentais parfaitement à mon aise ; à la fois calme et exalté ; au surplus violemment amusé ; et c'est d'une voix assurée et vibrante, que, debout, penché en avant sur la table à l'extrémité de l'estrade, je lus et récitai cette courte harangue que j'avais entre-temps préparée [11].

« Messieurs,

« Pas de discorde entre les Français. Tel est le mot d'ordre qui me domine.

« Cet après-midi, l'on m'a remis une lettre comminatoire de la Légion.

« Il m'importe peu que ceux de la Légion se méprennent sur ma personne, mon œuvre et mon action. L'amour-propre, ici, n'est pas de mise.

« J'apprends au dernier moment que la Légion consentirait pourtant à me laisser parler. Mais mon point de vue

[11] D'après le témoignage de Roger Stéphane, « la lecture de sa déclaration est hachée d'applaudissements. Il met cinq minutes à lire ses dix lignes. » (*Chaque homme est lié au monde, op. cit.,* p. 64). Voir aussi la lettre de Gide à Pierre Brisson, que nous reproduisons plus bas.

reste le même : pas de discorde entre les Français ; plutôt que de fournir prétexte à des dissentiments (encore que cette conférence fût autorisée par la censure, les autorités civiles et militaires), taisons-nous.

« Tant qu'il s'agit d'art, je suis encore prêt à la lutte. Mais j'ai trop grand souci des intérêts de la France pour en engager une sur un malentendu. » [(1)]

[En notes :]

(1) Oui. Mais en proclamant : « Pas de discorde entre Français », je m'avance sans doute beaucoup, semblant donner à entendre que j'adhèrerai toujours aux directives du gouvernement de Vichy, si provisoire. — Toute déclaration me paraît imprudente, qui engage pour l'avenir.

5 juin.

Le long et filandreux récit de cette séance n'a que faire dans ce carnet, et je voudrais qu'il ne figurât pas dans mon Journal *si jamais il vient à être publié* [12].

Je me rends bien compte, en relisant ce texte, que sa signification diffère suivant le ton dont il est dit. Il provoqua, de la manière que je le lus, l'indignation et l'enthousiasme ; coupé, si court qu'il fût, à deux reprises par des applaudissements frénétiques. Quand je dis : l'indignation, c'est : contre la Légion que je l'entends. Et cela fut suivi d'un certain désarroi, car nombre de personnes, me voyant sitôt ensuite descendre de l'estrade, ne comprenaient pas bien encore que la séance était levée. Un chasseur en livrée vint annoncer que les places seraient remboursées ; assez saumâtre pour Stéphane car, au lieu de 8 mille francs de recettes, cette soirée se soldera pour lui par 2.000 de frais

[12] L'intention exprimée ici n'est peut-être pas sans rapport avec l'absence du récit de Nice dans toutes les éditions du *Journal* publiées du vivant de l'écrivain. Voir *Pages de Journal 1939-1942.* Edited by Jacques Schiffrin, New York : Pantheon Books, 1944 ; *Pages de Journal 1939-1941,* Alger : Charlot, 1944 ; *Pages de Journal 1939-1941 (mai 1942),* Yverdon et Lausanne : Éd. du Haut-Pays, 1945 ; *Journal 1939-1942,* Paris : Gallimard, 1946.

(affichages et location de salle). Mais il se montre très beau joueur et ne veut pas m'entendre parler de prendre à ma charge ces frais. Il admet volontiers, du reste, que cette soirée, loin d'être perdue, avait pris ainsi beaucoup plus de signification que ne lui en eût pu donner ma conférence, si réussie qu'elle pût être. Les gens cependant, s'étaient levés de leurs sièges, mais s'attardaient dans la salle. La décence voulait que je restasse dans la coulisse et je ne pouvais entendre leurs propos, mais que j'imaginais d'après la grande animation de leurs gestes.

Que j'aie gagné cette manche me paraît évident ; d'une manière un peu subtile, mais bien plus efficacement que je n'eusse fait en prononçant ma conférence, fût-ce en dépit de la Légion. Les 740 personnes venues pour m'entendre, moins peut-être une poignée de butés, sont repartis indignées contre elle et Tissot, le signataire de la lettre a dû se trouver quinaud en comprenant comment tournait l'affaire. (L'on me dit au surplus qu'il a été vivement tancé par certains de ses supérieurs et que le groupement des Légionnaires du département, qui déjà s'était exposé à des réprimandes, est menacé de sanctions.) Mais il serait imprudent, je crois, de chanter trop haut victoire : on pourrait bien, par la suite, me la faire payer. Et, du reste, la victoire, ceux de la Légion sont en droit de dire que ce sont eux qui l'ont remportée : ne sont-ils pas parvenus à leurs fins : m'empêcher de parler ? < (A) > C'est précisément de cela qu'il me plairait qu'ils se targuent… En attendant, consigne est donnée aux journaux de ne point parler de l'affaire. L'Éclaireur *et* Le Petit Niçois *ont simplement dit que la conférence n'avait pas eu lieu. Je ne puis compter que sur les protestations des assistants.*

Je voudrais savoir s'il est vrai que certains Légionnaires, outrés, ont rendu leurs insignes… [1]

[En notes :]

(A) « M^r André Gide, se rendant à nos raisons, *n'a pas*

prononcé sa conférence », dit en effet la « Chronique de la Légion » de L'Éclaireur *(26 Mai) après reproduction intégrale de leur lettre. C'est me faire reconnaître moi-même le bien-fondé de toutes leurs accusations. — Après lecture de quoi, peut-être compteront-ils encore quelques nouveaux démissionnaires outrés.*

(1) 27 mai.

Au nombre de 160, m'a dit le Commandant Vautrin ; — il tient ce chiffre de Labat, directeur de la censure, qui, lui, doit être bien renseigné. (Nombre qui monta à 180, deux jours après [13]*.)*

[*Roger Martin du Gard désapprouvait très fort cette conférence. Les arguments qu'il mettait en avant n'étaient pas de nature à me persuader. Et, comme je le lui avouais :*

— Vous serez toujours le même, me dit-il : vous ne vous prendrez donc jamais au sérieux ?

Et comme ensuite il reconnaissait que toute cette soirée avait été une extraordinaire réussite :

— Ah ! parbleu, vous ne le méritiez guère. Mais vous vous en tirez toujours. Toujours vous avez eu de la chance [14]*.*]

*

Une consigne de silence sur l'incident fut tout de suite donnée par la Censure. Comme le note Gide lui-même,

[13] Et le nombre des démissionnaires monta à 280 à la mi-juin. Voir Olivier Philipponnat et Patrick Lienhardt, *Roger Stéphane. Enquête sur l'aventurier,* Paris : Grasset, 2004, p. 180.

[14] Ce dernier passage, barré par une grande croix, montre bien la réaction négative de Martin du Gard ; en effet celui-ci, « un peu choqué par la conférence » que son ami allait faire et n'y trouvant pas de « grande importance », ne cachait pas sa désapprobation (voir *Les Cahiers de la Petite Dame, op. cit.,* t. III, p. 245). Tandis que Gide lui-même n'en tenait guère compte : une dizaine de jours après l'événement, il lui écrivait : « Vraiment pouvez-vous regretter ce qui s'est passé ? — Moi, pas. » (Leur *Correspondance (1913-1951),* éd. Jean Delay, Paris : Gallimard, 1968, t. II, p. 234)…

seuls les deux quotidiens régionaux, *L'Éclaireur* et *Le Petit Niçois,* ont pu faire paraître le lendemain une petite annonce sur l'annulation du projet, mais sans aucun détail sur ce qui s'était passé. Ajoutons d'ailleurs que *L'Éclaireur,* couvrant tout le département des Alpes-Maritimes, ne publia toutefois cette annonce que dans son édition de Nice [15], ce qui démontre manifestement son souci de ménager la Légion.

Cependant, la réaction négative du public niçois s'étant aggravée de jour en jour, la Légion, afin de la calmer et de se justifier, utilisa sa propre « chronique » dans *L'Éclaireur* du 26 mai : « Nous n'attachons qu'une importance très réduite à l'incident qui s'est produit dernièrement à propos d'une conférence de M. André Gide. Cependant, quelque émotion semble avoir été soulevée dans une certaine partie du public. Aussi tenons-nous à mettre les choses au point. » Et après avoir cité *in extenso* la lettre de Tissot, l'article concluait effrontément : « M. André Gide, se rendant à nos raisons, n'a pas prononcé sa conférence et a décommandé celle qu'il devait faire à Cannes. L'incident est clos [16]. »

Le dessein de la Légion d'étouffer rapidement l'affaire a pourtant produit un résultat imprévu. À l'époque, à la différence de l'échange de lettres, qui était interdit entre les deux zones, l'expédition de colis était en principe permise [17] ; ainsi la nouvelle de Nice, non seulement répandue en zone sud mais rapportée à Paris, a prêté bientôt à diverses dis-

[15] Outre l'édition de Nice, ce journal, intitulé officiellement *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est,* imprimait alors l'édition de Grasse (pour la période précédente, celle de Cannes-Antibes-Grasse). Ajoutons encore que l'exemplaire conservé à la BnF sur microfilm est de cette dernière édition.

[16] *L'Éclaireur* du 26 mai 1941 (éd. de Nice). Notons que cette « chronique » n'apparaît toujours pas dans l'édition de Grasse.

[17] Sur ce point, rappelons par exemple que Paul Léautaud recevait souvent par la poste des coupures de périodiques imprimés en zone sud. Voir son *Journal littéraire,* Paris : Mercure de France, 1987 (nouv. éd. en 3 vol.), t. III, pp. 341, 347, 379, 413, etc.

cussions, presque toutes défavorables à Gide. Dressons une rapide fiche signalétique, d'après des coupures de presse rassemblées (donc très probablement lues) par lui-même et conservées aujourd'hui à la Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet [18].

C'est *L'Œuvre* qui est le premier journal à rapporter l'incident de Nice, sous la plume de Robert Bobin. Dans son numéro du 31 mai ce quotidien, créé par Marcel Déat, critique la Légion, « c'est-à-dire l'*Action Française* », « constituant une supercensure littéraire. » Mais ceci est un argument destiné à développer l'opinion politique du RNP (Rassemblement national populaire), et non pas pour donner raison à l'écrivain ; l'auteur de l'article n'oublie donc pas d'y insérer une phrase de réserve : « Nous ne cherchons nullement à prendre ici la défense de M. André Gide. »

L'hebdomadaire lyonnais *Sept Jours* est un des rares périodiques de la zone sud à évoquer, en termes peu favorables à Gide, la conférence avortée. Son article du 1er juin grossit le trait en omettant de se référer à la seule Légion, ce qui donne : « Divers organismes patriotiques s'apprêtaient à manifester contre l'auteur de *L'Immoraliste* et de *Corydon,* ancien zélateur du communisme », avant d'arriver à sa clausule d'un ton fort sec : « "Partisan de l'union entre les Français", M. Gide fit annoncer qu'il supprimait purement et simplement sa série de conférences. On remboursa la recette qui s'élevait à 8.000 francs. »

À quoi succèdent des « journaux collabos » parisiens. *La Gerbe,* l'hebdomadaire dirigé par Alphonse de Châteaubriant, voudrait toutefois éviter ici les extrêmes. Son petit

[18] Voici les références des articles que nous mentionnons ci-après : *L'Œuvre* (art. signé de Robert Bobin), 31 mai, p. 1, « L'A. F. en action. La "Légion" de Vichy s'arroge en zone non occupée de singuliers droits de censure littéraire » ; *Sept Jours,* 1er juin, p. 10, « André Gide n'a pas pu lancer un poète » ; *La Gerbe,* 5 juin, p. 2, « Un incident qui en dit long » ; *L'Appel,* 12 juin, p. 2, « Le Gide et son… Michaux » ; *Rassemblement,* 15 juin, p. 3, « Plaindre Gide ? S'agit de s'entendre… ».

entrefilet du 5 juin, en admettant que l'œuvre de Gide « n'est pas particulièrement héroïque ou virile », ajoute que, compte tenu du prestige et de l'autorité de l'écrivain en Europe, l'interdiction par la Légion « donne de la France nouvelle une image étriquée. »

En revanche, le verdict le plus sévère vient de *L'Appel* du 12 juin. Ce journal hebdomadaire de la « Ligue Française d'épuration, d'entraide sociale et de collaboration européenne », dans son entrefilet semé de dures invectives, insulte non seulement les « imbéciles qui se lamentent et grincent parce que le gouvernement du Maréchal a pris une bonne mesure d'hygiène publique », mais aussi les « nécrophiles de la IV^{e} République » qui, « avec l'odeur du Gide [presque mort], camouflent leur propre parfum ».

Aussi sévère est l'argument de *Rassemblement* dans son premier numéro du 15 juin. À la différence de *L'Œuvre,* son journal frère du RNP, cet hebdomadaire nouveau-né regarde l'action prise par la Légion comme suffisamment soutenable, parce que Gide, en communiste inconsidéré, « fit alors à notre pays un mal que ne corrigea pas son repentir ». Tout en appréciant le talent de l'écrivain, il s'écrie forcément : « Mais le laisser en liberté pour qu'il achève de pourrir notre jeunesse à qui la politique et l'alcool suffisaient grandement… NON ! »

*

Revenons maintenant aux premiers jours qui suivirent l'incident de Nice. Comme ses confrères en zone sud, *Le Figaro,* installé à Lyon depuis septembre [19], se taisait sur ce

[19] Après s'être installé à Bordeaux, puis à Clermont-Ferrand. À cette époque difficile où les journaux étaient obligés de suivre la décision ministérielle, la livraison quotidienne du *Figaro* était peu copieuse, constituée de quatre pages seulement avec, en supplément du samedi, deux pages du « Figaro littéraire ». Le tirage aussi était assez faible, restreint au maximum à quelques dizaines de milliers d'exemplaires, en principe destinés aux abonnés (8.000 abonnés à la fin de l'année 1942, lors de la

sujet. Pour observer la consigne de censure ? Non. En réalité, *Le Figaro* ignorait tout des événements survenus à Nice et annoncera le 24 mai la conférence annulée de Cannes en félicitant les « heureux Cannois » de pouvoir écouter le grand écrivain qui « depuis un demi-siècle, s'est dérobé avec une fermeté sans exemple aux sollicitations des animateurs et animatrices de conférences littéraires [20] ».

Ayant reçu un avertissement de la Censure de Vichy pour avoir mentionné la conférence, *Le Figaro* s'empressa d'ouvrir son enquête par l'intermédiaire de son collaborateur régulier André Warnod. Ce critique d'art et dessinateur a précipitamment envoyé un télégramme au décorateur Victor Grandpierre qui organisait alors le cycle de conférences à Cannes, et celui-ci, par téléphone, a transmis à Gide le désir du quotidien d'être renseigné.

Le 26, jour même où la Légion tentait de se justifier dans sa « chronique », *L'Éclaireur,* sur la demande de Gide sans doute, fit parvenir à Pierre Brisson, le directeur du *Figaro,* un dossier concernant les faits ; dans sa carte accompagnant une coupure de l'article et une copie du bref discours prononcé par Gide, le journaliste niçois Jean Rouillot écrivait : « Cher Monsieur, je vous envoie ci-inclus deux documents au sujet de la conférence que M. André Gide devait faire à Nice et à Cannes ces jours derniers sur le poète Henri Michaux, conférence que la Légion le pria de ne pas faire. La censure ne veut pas laisser s'engager de polémique sur cette question mais je pense que ces documents pourront intéresser vos services littéraires [21]. »

---

suspension de la publication ; voir Pierre Brisson, *Vingt ans de « Figaro », 1938-1958, op. cit.,* p. 34).

[20] Article paru dans *Le Figaro (littéraire)* du 24 mai 1941 : « M. André Gide derrière le tapis vert ».

[21] Autogr., BLJD Ms. ms 50958 (7), carton bristol à en-tête impr. « *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est* / Rédaction », sans enveloppe conservée.

Et le lendemain, c'est Gide lui-même qui adresse une longue lettre à Brisson. Bien qu'il répète assez largement le *Journal* cité plus haut, n'hésitons pas à reproduire intégralement ce document non moins important :

ANDRÉ GIDE À PIERRE BRISSON [22]

Cabris, 27 Mai [19]*41.*

Cher Monsieur,

Un coup de téléphone de Victor Grandpierre (l'organisateur du cycle de conférences à Cannes) m'avise du télégramme qu'il aurait reçu de M. Warnod marquant le désir qu'aurait Le Figaro *d'être un peu renseigné sur les incidents récents qui torpillèrent, à Nice, la conférence que je m'apprêtais à y prononcer. Je comprends que* Le Figaro *s'y intéresse, car, débordant ma personne, ces incidents rejoignent la querelle des « Mauvais Maîtres », dont vos collaborateurs (et particulièrement André Rousseaux) se sont occupés précédemment avec tant de pertinence* [23]*.*

[22] Autogr., BLJD Ms ms 50958 (1-6), sans enveloppe conservée. Dans le catalogue de la vente publique des 20-21 novembre 2007 à Drouot-Richelieu (Paris : Piasa, item n° 236), cette lettre est attribuée à tort à Maurice Noël (voir *infra,* note 25). La Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet qui l'a préemptée en conserve aussi un brouillon très raturé, sans date mais portant le nom du destinataire (BLJD γ 133-11). À propos de la carrière de Brisson, voir surtout André Lang, *Pierre Brisson : le journaliste, l'écrivain, l'homme (1896-1964),* Paris : Calmann-Lévy, 1967 ; Jean-François Brisson, *Fils de quelqu'un. Pierre Brisson et les "trente glorieuses" du « Figaro »,* Paris : Éd. de Fallois, 1990 ; Raymond Aron, *Mémoires. 50 ans de réflexion politique,* Paris : Julliard, 1983.

[23] À la fin de l'été et pendant l'automne 1940 se développait dans la presse une polémique sur les responsabilités intellectuelles de la défaite. Au cours de cette « Querelle des mauvais maîtres », qui visait surtout Gide, André Rousseaux a défendu celui-ci avec deux articles parus dans *Le Figaro* : « C'est la faute à Voltaire ou la querelle des mauvais maîtres » et « Encore la querelle des mauvais maîtres » (8 et 21 septembre). À propos de quoi Gide a écrit le 1er octobre, en réponse à Louis Chauvet qui menait une enquête intitulée « Que sera demain la littérature ? » : « Je voudrais qu'André Rousseaux vienne à savoir avec quelle profonde

Disons d'abord que le texte de ma conférence (ayant pour titre : Découvrons Henri Michaux*) avait, ainsi qu'il sied, été préalablement soumis à la censure et reçu l'approbatur. Ce texte ne contenait du reste pas la moindre allusion à la situation ou aux événements.*

Le matin du jour où je devais parler, une lettre de la Légion (Union départementale des Alpes-Maritimes), signée, pour la Légion et au-dessous du timbre officiel : N. de Tissot, me donnait clairement à entendre qu'on saurait m'empêcher de parler, si je ne renonçais pas de moi-même, et sagement, à me faire entendre.

*Vous pourrez lire le texte de cette étonnante lettre dans le morceau d'*Éclaireur *ci-joint. Ce que ce communiqué de la Légion se garde de dire, c'est qu'au dernier moment la Légion s'était ravisée (entendez : ceux de la section des Alpes-M*^{es} *et sans doute sur désapprobation de supérieurs). Une heure avant la conférence, on me fit savoir qu'on consentirait à me laisser parler. Même (oh ! comble de bienveillance) on venait de donner des ordres pour que tout se passât sans chahut.*

— La Légion revient-elle sur sa lettre ?

— Ah ! ça, non ! Elle en maintient tous les termes.

— Dans ce cas, c'est moi qui me refuse ; et l'auditoire saura pourquoi.

Lorsque je parus sur l'estrade, dans le grand hall de l'Hôtel Ruhl, les acclamations de tout le public (car, sur ordre, la Légion s'était retirée) m'empêchèrent quelque temps de lire ce papier :

« Messieurs,

---

satisfaction et reconnaissance j'ai lu son excellent article sur les *Mauvais Maîtres*. Cette querelle, inconsidérément engagée, risque de donner vent à plus de passion que de raison. » (Post-scriptum amputé de sa réponse publiée dans *Le Figaro* du 12 octobre ; nous le citons d'après le fac-similé reproduit par André Lang, *op. cit.,* h.-t.). Pour les détails et la portée historique de cette polémique, voir Gisèle Sapiro, *La guerre des écrivains (1940-1953),* Paris : Fayard, 1999, p. 161 sqq.

« Pas de discorde entre les Français. Tel est le mot d'ordre qui me domine.

« Cet après-midi l'on m'a remis une lettre comminatoire de la Légion.

« Il m'importe peu que ceux de la Légion se méprennent sur ma personne, mon œuvre ou mon action. L'amour-propre, ici, n'est pas de mise.

« J'apprends au dernier moment que la Légion consentirait pourtant à me laisser parler. Mais mon point de vue reste le même : Pas de discorde entre les Français. Plutôt que de fournir un prétexte à des dissensions – encore que cette conférence, exclusivement littéraire, fût autorisée par la censure, par les autorités civiles et militaires – taisons-nous.

« Tant qu'il s'agit d'art, je suis encore prêt à la lutte. Mais j'ai trop grand souci des intérêts de la France pour engager une lutte sur un malentendu. »

Cette courte harangue, plusieurs fois coupée par des applaudissements frénétiques, s'acheva sur des acclamations ; puis suivit une sorte de stupeur. Je descendis de la tribune et le public ne comprit que la séance était achevée que lorsque quelqu'un, montant à son tour sur l'estrade, vint annoncer que tous les billets pris seraient remboursés. Cependant les auditeurs, par petits groupes, continuèrent à discuter avec véhémence, et ne se retirèrent que plus d'une demi-heure plus tard.

Il allait sans dire que la Légion chercherait à tourner le tout à son avantage, ainsi qu'il appert des dernières lignes de l'article de L'Éclaireur. *Ce qu'elle ne dit pas, c'est l'indignation qu'elle a soulevée contre elle, même parmi ses propres membres : 160 de ceux-ci vinrent le lendemain rendre leurs insignes – dit un rapport de police (que je suis censé ne point connaître et dont je vous prie de ne point faire état).*

L'on me dit aussi que la section des Alpes-Maritimes, déjà mal vue, fut réprimandée pour l'initiative qu'elle avait prise

sans l'assentiment des chefs supérieurs – initiative dont, en ne prononçant pas *ma conférence, je tenais à lui laisser la pleine responsabilité. Mais, de cette réprimande également, je suis censé ne rien savoir. Aussi bien, si* Le Figaro *parle de l'incident, qu'il le fasse avec la plus grande prudence, par grande crainte de s'attirer les foudres d'une organisation très puissante et désireuse de prouver qu'elle l'est.*

Vous voyez, cher Monsieur, que l'affaire des Mauvais Maîtres n'est pas près de se calmer.

Quel que soit le parti que Le Figaro *croira devoir ou* pouvoir *tirer de ces renseignements, je suis désireux que tout au moins vos proches collaborateurs en soient informés – et vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

André Gide.

Le directeur du *Figaro* répondit sans tarder à l'appel de Gide, en lui annonçant de promptes négociations avec les supérieurs de la Légion :

PIERRE BRISSON À ANDRÉ GIDE [24]

[Lyon, fin mai 1941.]

Cher monsieur,

J'envoie demain Noël [25] *à Vichy porteur de votre lettre pour signaler au Général Laure, chef de la Légion, le scandale de cet incident et le danger qu'implique le principe d'une pareille gaffe. Une consigne de censure avait interdit de parler de la conférence. C'est même par là que j'ai été alerté* [26]*. Je demande qu'elle soit levée. Je vous tiendrai au*

[24] Autogr., BLJD γ 133-10, carton bristol à en-tête impr. « *Le Figaro*. Paris [*sic*] / Direction », sans enveloppe conservée.

[25] Maurice Noël (1901-1975), journaliste littéraire et politique du *Figaro*. Après la guerre il sera le rédacteur en chef du *Figaro littéraire* devenu journal hebdomadaire.

[26] « C'est même par là que j'ai été alerté » : ce mot indique évidemment la nouvelle, d'ailleurs erronée, répandue par *Le Figaro* sur la conférence

courant.

Voulez-vous croire, cher monsieur, à toute ma sympathie la plus dévouée et la plus déférente et j'attends avec impatience votre article.

Pierre Brisson.

Le 30 mai, date où il aurait déjà pu recevoir cette réponse [27], Gide, s'adressant à Michaux au sujet de la publication du texte de sa conférence, aborde les troubles de Nice, mais toujours avec une certaine aisance : « Sans doute quelques échos de cette mémorable soirée vous seront-ils parvenus. Cent soixante démissions de Légionnaires, le lendemain ! Ah ! je ne me suis pas embêté [28] ! »

Cet état d'esprit ne dure pourtant pas longtemps ; sous l'influence de l'accueil sévère de la presse depuis quinze jours, une plainte pessimiste apparaît dans le *Journal* du 14 juin :

> Il me plaît d'être « victime » de la Légion. Il me déplaît que ce soit pour si peu de chose.
>
> La lettre menaçante de M. de Tissot ne m'a pas tant retenu de parler, que l'insignifiance de ma conférence. Braver cette menace pour dire si peu ! Pas la peine…
>
> Je me félicitais d'abord des cent quatre-vingts (il y en eut peu après deux cent quarante) légionnaires qui rendirent « de suite » leurs insignes en manière de protestation.
>
> Mais de cette petite aventure, rien ne reste aujourd'hui dans « l'opinion », que ceci : qu'ils m'ont empêché de parler et que je me suis tu « reconnaissant mes torts et me rendant à leurs raisons », comme l'ont dit les journaux. Tout article qui eût

---

de Cannes.

[27] Gide la montre à Maria Van Rysselberghe le 31 mai. Voir *Les Cahiers de la Petite Dame,* op. cit., t. III, p. 248.

[28] Lettre de Gide à Michaux, du 30 mai 1941, reproduite dans le catalogue de la vente de la *Bibliothèque littéraire Gwenn-Aël Bolloré,* Paris : Sotheby's France, 12 février 2002, item n° 70, fac-similés.

remis la chose au point a été arrêté par la censure [29].

La dernière phrase en témoigne bien, Gide considérait à cette date-là que les démarches du *Figaro* auprès de Vichy n'avaient pas porté de fruits…

Mais c'est précisément ce même 14 juin que *Le Figaro* défend Gide ouvertement. « Il faut rectifier… » L'article ainsi intitulé commence par ces mots : « Des journaux imprimés à Paris s'étonnent et montrent de l'humeur : une conférence de M. André Gide sur le poète Henri Michaux aurait été interdite à Nice. La nouvelle est, sous cette forme, tout à fait inexacte. » Et après un rapport des circonstances presque identique au récit de l'écrivain, on lit en conclusion : « C'est là de ces incidents sur lesquels il n'est pas mauvais de jeter le voile. Mais la version erronée qui circule à Paris obligeait à la rectification. Nous ne serions pas fiers si dans tous les pays où le nom de Gide assure l'un des prestiges de notre littérature, l'on en venait à croire que la France, pour sa vie intellectuelle, atteint le degré de zèle que vient d'illustrer l'épistolier niçois [30]. »

Le Figaro avait donc obtenu l'autorisation ; et le lendemain, Brisson adressait à Gide la lettre suivante :

PIERRE BRISSON À ANDRÉ GIDE [31]

[Lyon,] *15 juin* [1941].

Cher monsieur,

[29] André Gide, *Journal, II (1926-1950),* éd. Martine Sagaert, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 764.

[30] *Le Figaro (littéraire),* samedi 14 juin 1941. Si Gide ne connaissait assurément pas l'article le jour même de sa parution, ce serait à cause de l'expédition de ce quotidien par la poste, de Lyon à Cabris. De fait, notons-le à titre d'exemple, le journal de Roger Martin du Gard, alors résidant à Nice, cite parfois « *Le Figaro* d'hier », mais jamais « *Le Figaro* d'aujourd'hui » (voir son *Journal,* Paris : Gallimard, 3 vol., 1993, t. III, pp. 399, 513, 524, 527, etc.).

[31] Autogr., BLJD γ 133-9, carton bristol à en-tête impr. « *Le Figaro*. Paris [*sic*] / Direction », sans enveloppe conservée.

L'écho que vous avez lu hier dans Le Figaro littéraire *est la demi-victoire obtenue après quinze jours de luttes, d'insistances et de tractations. J'y tenais d'autant plus que les incidents ont coïncidé avec la publication d'une enquête sur la Légion qui tombait mal à propos et à laquelle il nous était défendu de changer un mot* [32]*. Tout, d'ailleurs, nous est défendu et de plus en plus. J'ai besoin d'énergie pour ne pas abandonner le combat.*

Voulez-vous croire, cher monsieur, à mes sentiments les plus sincèrement dévoués.

Pierre Brisson.

Cette lettre, avec l'article favorable du quotidien, doit avoir soulagé Gide malgré l'amertume qu'il gardait. Désormais, les mots de doute et d'inhibition disparaissent dans son *Journal,* et le projet de publication du texte de sa conférence commence à avancer sans accroc notable. Ainsi, suivant l'accord préalable avec Gaston Gallimard, *Découvrons Henri Michaux* a été achevé d'imprimer le 12 juillet à Cahors (par l'Impr. Coueslant) et aussitôt mis en vente « en zone dite libre, sous firme N.R.F., en brochure à 10 Fr. [33] »

*

Alors comment apprécier cette conférence ? Gide l'appelait toujours « causerie-lecture ». De même dans le préambule de l'opuscule : « La conférence que voici était faite pour être écoutée, non pour être lue. (Certain laisser-aller peut donner de l'aisance à la parole, qui prend un fâcheux air de négligence, à la lecture.) Et je n'aurais pas songé à la laisser imprimer s'il m'eût été loisible de la prononcer le 21

[32] Il s'agit du reportage par Louis-Gabriel Robinet, en quatre livraisons : « Sous le béret de la Légion », *Le Figaro,* 31 mai et 2-4 juin 1941.

[33] Voir Gide - Martin du Gard, *Correspondance 1913-1951, op. cit.,* t. II, p. 233 (lettre de Gide du 2 juin 1941). Le sous-titre annoncé dans cette lettre : « Conférence non prononcée le 21 mai, à Nice » sera finalement supprimé.

mai, ainsi qu'il était annoncé [34]. » Certes l'abondance, sinon l'abus, de longues citations rendrait l'argument parfois moins serré (en contraste, par exemple, avec la composition solide d'une autre conférence lointaine *De l'Influence en littérature*). D'autre part, en ce qui concerne l'accueil du public, ce petit livre fit certainement moins de bruit que, trois ans plus tard, l'article de Sartre sur Ponge et *Le Parti pris des choses* [35]. Il est vrai aussi que les retentissements de la conférence avortée ont souvent pu faire connaître le nom de Michaux, sans qu'on le lût davantage.

Cependant, la publication du livre fut évidemment décisive dans le processus sinueux que serait la consécration du poète ; la personne de Gide, ce « contemporain capital », constituait en elle-même une instance de légitimation. Et c'est naturellement Michaux qui le savait le mieux ; de fait, après la Libération, il n'a pas oublié de remercier son découvreur en lui offrant un exemplaire du nouveau recueil *Épreuves, exorcismes,* avec ce succinct mais très bel envoi : « À André Gide qui me donna si amicalement son appui, l'année où chacun en manquait tellement [36]. »

[34] André Gide, *Découvrons Henri Michaux,* Paris : Gallimard, 1941, p. 7 (repris in André Gide, *Essais critiques,* éd. Pierre Masson, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1999, p. 733).

[35] « À propos du *Parti pris des choses* », *Poésie 44,* n° 20, juillet-octobre 1944, pp. 58-77 ; n° 21, novembre-décembre 1944, pp. 74-92 (repris sous le titre « L'homme et les choses » et daté « Décembre 1944 », in *Situations, I,* Paris : Gallimard, 1947).

[36] Cité par Pierre Masson, in *Essais critiques, op. cit.,* p. 1192.